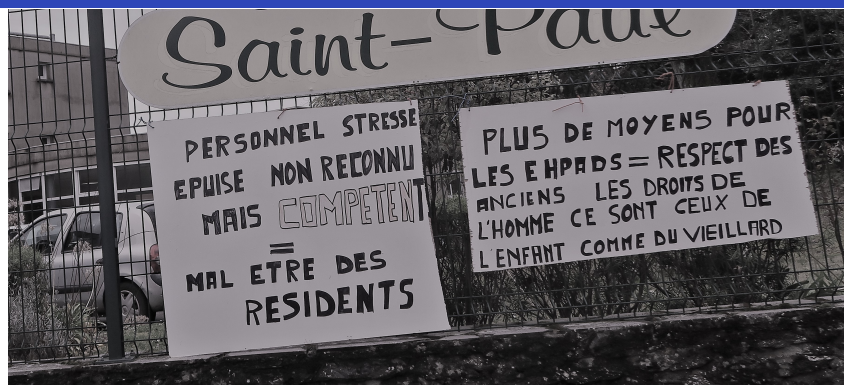


# Fil Santé # 4

La fabrique des politiques de santé

JUIN 2018



## Crise des EHPAD : y-a-t-il un pilote dans l'avion ?

Depuis plusieurs mois, les personnels des maisons de retraite se mobilisent pour leurs conditions de travail. Les fonds alloués par les ARS aux EHPAD ont pourtant doublé en 10 ans. Derrière cette crise, se cache une mutation en profondeur, liée à l'évolution du profil des résidents, de plus en plus dépendants. Le conflit actuel interroge aussi le pilotage de ce secteur, et notamment le partage des responsabilités entre les Conseils départementaux et les ARS.



## Actions communautaires en santé : et si ça bougeait enfin !

La santé communautaire, ou action communautaire pour la santé, est un outil de promotion de la santé... parmi d'autres. Elle désigne les efforts collectifs déployés par les communautés en vue d'accroître leur maîtrise des déterminants de la santé et d'améliorer cette dernière. La participation de la population à l'ensemble du processus, le décroisement professionnel et institutionnel, le partenariat et le partage de savoirs et de pouvoirs comptent parmi ses principes-clés. Né aux Etats-Unis dans les années 1960, ce concept porté en France par l'institut Renaudot connaît depuis peu un certain regain d'intérêt. Marc Schoene (à droite sur la photo ci-dessus), président d'honneur de cet institut, et Patrick Berry (à gauche sur la photo ci-dessus), consultant en promotion de la santé et environnement, nous font partager leurs interrogations à propos de cette approche pour le moins difficile à cerner et dont la mise en oeuvre s'avère souvent délicate.



## LA FABRIQUE DES POLITIQUES DE SANTE

Publiée au Journal Officiel le 31 décembre 2017, la Stratégie Nationale de Santé a défini les orientations de la politique de santé pour la durée du quinquennat. Quelques mois plus tard, ce bel agencement a été bousculé par la fronde des Ehpad et de certains hôpitaux publics, ce qui a abouti au lancement très officiel de la « Stratégie de transformation du système de santé ». Pas facile de s'y retrouver dans toutes ces annonces. Pour tenter d'y voir clair, voici un petit mémento. A cet inventaire non exhaustif, il faut également rajouter les Projets régionaux de santé (PRS) des Agences régionales de santé (ARS) qui sont publiés progressivement, la concertation engagée depuis plusieurs mois à propos des lois de bioéthique... Nous essaierons dans les prochains mois de rendre compte de la mise en œuvre réelle de ces engagements.

### ACCES AUX SOINS

- Suite au [rapport de l'Inspection générale des affaires sociales](#) (IGAS), chargée en décembre 2017 d'une mission d'appui aux fins de rendre le **tiers payant** généralisable, la Ministre de la santé prévoit la généralisation de ce dispositif au plus tard fin 2019. Les obstacles techniques sont en effet nombreux, à cause de la multiplicité des situations des assurés sociaux à prendre en compte, en terme de prise en charge de la partie non couverte par l'assurance maladie obligatoire.
- Le comité de pilotage du **plan pour renforcer l'accès territorial aux soins** (annoncé en octobre 2017) a tenu sa [première réunion](#) le 6 février dernier. La charte d'engagement signée par ses membres prévoit un soutien renforcé aux porteurs de projets de structures regroupées et la définition du cadre juridique des infirmiers de pratique avancée (IPA).
- Les conditions de remboursement de **certaines prothèses dentaires, de l'optique et des prothèses auditives** devraient sensiblement évoluer au cours des prochains mois, grâce aux accords négociés entre les différentes parties prenantes. Ce nouveau dispositif prévoit une augmentation de la participation de l'assurance maladie et des complémentaires, et un encadrement des tarifs des professions et des biens concernés. Beaucoup d'interrogations encore sur le type de biens concernés (milieu de gamme), et la manière dont les complémentaires feront supporter l'augmentation de leurs charges liées à ce dispositif. Pour en savoir plus sur les coûts de gestion des complémentaires, vous pouvez consulter le site internet de l'association de consommateurs « Que choisir ? ».

### HANDICAPS

- Le 4ème **plan autisme** 2018-2022, nommé [Stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles neuro développement \(TND\)](#) a été officiellement lancé en avril dernier : 344 millions d'euros seront consacrés à ce plan sur la durée du quinquennat.
- Le secteur du handicap et de la perte d'autonomie disposait de sa propre agence d'évaluation des pratiques professionnelles, l'**Agence Nationale de l'Evaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux**. Mais celle-ci n'existe plus ! Depuis le 1er avril, la Haute Autorité de Santé (HAS) a intégré l'ancienne agence, devenue une [Direction de la Qualité de l'Accompagnement social et médicosocial](#) (DiQASM). L'HAS intervient dorénavant dans tous les champs sanitaire, social et médicosocial.

### LUTTE CONTRE LE CANCER

- Après les dépistages organisés du cancer du sein et du cancer colorectal, un troisième dépistage organisé est annoncé dans le cadre des priorités de prévention du Plan national de Santé Publique. Entre 25 et 65 ans chaque femme sera invitée tous les 3 ans à réaliser un frottis

[de dépistage du cancer du col de l'utérus](#), entièrement pris en charge par l'assurance maladie. Contrairement au dépistage du cancer du sein, ce programme ne soulève pas de controverse dans la communauté scientifique.

- Le [rapport d'étape](#) 2018 du **plan cancer** 2014-2019 présente l'état d'avancement de ses 208 actions, réalisées à 65% en 2017. Parmi les actions non encore réalisées : lutter contre les inégalités d'accès aux dépistages, et soutenir la recherche sur les cancers professionnels.

### PROFESSIONNELS DE SANTE

- Suite au [rapport du Dr Donata Marra](#), un [Plan du Bien être étudiant en Santé](#) a été dévoilé dans le but de soutenir la santé morale et physique des 350 000 médecins, sage femmes, infirmiers en formation. Le rapport du Dr Marra fait état d'un stress important spécifique aux formations en santé, en termes de confrontation à la souffrance, à la mort conjugée aux contraintes académiques et professionnelles. Pour le moment, les modalités du plan restent très générales : universitarisation de toutes les formations, refondation des cursus, création de structures d'appui nationales et régionales...
- Promesse du candidat Macron, le [Service Sanitaire des étudiants en santé](#) verra le jour dès la rentrée prochaine. Pendant trois mois, après acquisition de compétences en prévention, les étudiants seront chargés de missions de prévention et promotion en santé auprès de différentes classes d'âge.
- En France, au 1er janvier 2018, [226 000 médecins sont en activité](#), selon la DREES. Depuis six ans, leur effectif a progressé de 4,5 %, sous l'effet de la hausse du nombre de médecins hospitaliers. En revanche, l'effectif des généralistes libéraux est en recul.

### STRATEGIE NATIONALE DE SANTE

- Le [Plan national santé publique](#) du quinquennat a été dévoilé lors du Comité interministériel de la santé qui s'est tenu le 26 mars au siège de Santé Publique France. Ce plan constitue le pilier prévention de la Stratégie Nationale de Santé. Il comprend 25 mesures pour favoriser la prévention aux différents âges de la vie. Parmi elles, le Pass préservatif gratuit pour les moins de 25 ans, la formation des jeunes aux premiers secours, ou l'amélioration des soins dentaires en Ehpad. Son budget s'élève à 400 M€ pour la durée du quinquennat, soit « seulement » 80 M€ par an. A rapprocher des 5,9 milliards € du budget annuel dit de « Prévention institutionnelle ».
- Le [Conseil stratégique de l'innovation en santé](#) (l'innovation constitue un des piliers de la stratégie nationale de santé), a été installé par la ministre de la santé. Ce conseil très institutionnel, composé de 53 membres, est chargé de proposer des actions innovantes, avec expérimentations à financement dérogatoire. Les déboires de quelques expériences antérieures comme les réseaux de santé ou l'informatisation des professionnels libéraux poussent à l'inventivité et à l'évaluation. La présence de trois représentants des usagers, à côté des responsables d'administrations publiques ou de structures professionnelles suffira-t-elle à garantir la créativité ?
- [La Stratégie Nationale de Santé sexuelle](#) 2018-2020 comporte 26 mesures concrètes dont certaines figurent déjà dans le Plan National de Santé publique, comme le Pass Préservatif. Soucieuse d'améliorer l'offre de soin, l'information, l'innovation et la recherche et de lutter contre les inégalités, cette feuille de route comprend la garantie d'égalité territoriale d'accès à l'IVG, et l'expérimentation de centres de santé sexuelle d'approche communautaire.

### TABAGISME

- Une **troisième hausse des taxes sur le tabac** depuis le début du quinquennat est intervenue le 30 avril. Pour atténuer les effets de cette mesure sur la consommation, les fabricants de tabac ont diminué leurs marges, en maintenant à huit euros le prix moyen du paquet de cigarettes. Le passage à dix euros est prévu d'ici trois ans.
- Selon les résultats du Baromètre santé de Santé publique France, [le nombre de fumeurs réguliers connaît un recul important](#), avec un million de fumeurs quotidiens en moins en 2017 par rapport à 2016, baisse qui concerne notamment les personnes à bas revenus et celles au chômage. Ce constat a été établi avant les augmentations récentes du prix du tabac susceptibles d'amplifier le recul de la consommation

tabagique.

## TRANSFORMATION DU SYSTEME DE SANTE

- La « [Stratégie de transformation du système de santé](#) », annoncée par le gouvernement comprend cinq grands chantiers : qualité et pertinence des soins, financement et rémunérations, numérique en santé, ressources humaines, organisation territoriale. Cent millions d'euros (hors ONDAM) seront annuellement consacrés à cette stratégie. Après une phase de concertation comprenant une consultation numérique, une feuille de route sera rendue publique avant l'été.
- Le **Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie** (HCAAM) a transmis le 24 mai dernier sa [contribution](#) à la stratégie de transformation du système de santé. Il préconise un scénario de rupture en mettant fin au cloisonnement institué au milieu des années 1970 entre prévention, soins et remédiation médicosociale. Le territoire d'organisation de la réponse aux besoins de santé de la population ne serait plus le territoire hospitalier, mais le bassin de vie.

## VIEILLISSEMENT

- La Ministre de la santé a annoncé le 30 mai dernier, sa [feuille de route pour répondre à la crise des EHPAD](#).
- Les **médicaments prescrits habituellement pour la prise en charge de la maladie d'Alzheimer**, qui n'ont jamais prouvé leur efficacité, ne seront plus remboursés par l'assurance maladie à partir du 1er août 2018.
- Les enquêtes CARE (Capacités, Aides et REssources des seniors), réalisées par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) ont pour objectif de mieux connaître les conditions de vie des seniors, leurs relations avec leur entourage, leurs difficultés à réaliser certaines activités de la vie quotidienne et les aides financières et humaines qu'ils reçoivent pour surmonter ces éventuelles difficultés. La DREES vient de publier quelques [résultats](#) de la dernière enquête.

Cet email a été envoyé à {EMAIL}.  
Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit à Fil Santé #.

**S'inscrire.**

**Désinscription**

Envoyé par

 sendinblue

© 2018 La santé à voix haute